



# Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

Alpes de Haute Provence - Hautes Alpes - Alpes Maritimes - Bouches du Rhône - Var - Vaucluse

SIRET : 782 812 994 000 21

☒ **Siège social** : Vélodrome des Olives, 184 Avenue des Poilus – 13013 MARSEILLE - Tel 04.91.12.23.10 [ffregionsud@gmail.com](mailto:ffregionsud@gmail.com)

☐ **Antenne** : Vélodrome de Costebelle, 83400 HYERES Tel 04.94.38.50.55



**PV DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
du Jeudi 27 Janvier 2022  
826 Avenue de Plan de Campagne – 13170 – LES PENNES MIRABEAU

**Ouverture de la réunion** : 18 h 45 (avec les mesures sanitaires imposées – masques et distanciation)

**Membres présents** : BROCARD.P – CHAMBON.A – COLLAS.M – DUMOULIN.P – EGEA.G – GAMBA.C – GARAIX.C – HERMAND.P – LAZARINI.C – MARTINEZ.C – NUGUE.J- PASCAL.S – PETIT.JL – ROUSSEAU.Y – SZYMZACK.Y –

**Membres excusés** : BONNAL.N – CANU.MA – CHIARONI.P – DIEUDONNE.N – DUFOUR.P – GREFEUILLE.O – HENNY.T – JUILLET.E – LAFONT.JP – MADEDDU.J – SAHRAOUI.R

M. LAZARINI, ouvre la séance et remercie le Président du Club de St Antoine ainsi que Mr SZYMZACK Johann, pour l'accueil en ce lieu emblématique de diverses réunions et ce jour pour ce Conseil d'Administration. Il rappelle que suite à la mutation de Monsieur Jérôme MADEDDU, celui-ci ne pourra être présent sur les réunions présentielle. En fonction du décalage horaire il pourra participer sur les réunions VISIO.

Il tenait une nouvelle fois à remercier Monsieur Dominique MELLET qui intervient sur les contrôles et validations des sites VTT de la Région Sud.

## 1. Situation licences au 27/01/2022 par rapport au 27/01/2021

- CD 04 : 262 pour 342 – recul de 80 licences
- CD 05 : 193 pour 178 – progression de 15 licences
- CD 06 : 1018 pour 903 - progression de 115 licences
- CD 13 : 2577 pour 2566 – progression de 11 licences
- CD 83 : 1039 pour 867 – progression de 172 licences
- CD 84 : 1353 pour 1200 – progression de 153 licences
- Monaco : 25 pour 32 – recul de 7 licences

Au total pour le Comité Régional 6467 licences pour 6088 licences au 27/01/2021 – progression de 379 licences

Pour votre information, pour atteindre le total des licences 2021 il reste encore 2100 licences à décrocher pour 2022.

Espérons que cette progression ne faiblisse pas pour prendre le chemin que nous espérons tous après ces deux années de pandémie.

Les licences sont traitées au niveau du Comité Régional par Mme ALFOSEA. J qui applique sans aucune restriction les consignes édictées par le siège fédéral, en contrôlant pour les licences numérisées via l'espace licencié + l'espace club que toutes les pièces administratives



## Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur **FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME**

**Alpes de Haute Provence - Hautes Alpes - Alpes Maritimes - Bouches du Rhône - Var - Vaucluse**  
**SIRET** : 782 812 994 000 21

soient conformes, elle opère de la même façon pour la deuxième méthode utilisée qui demande aux clubs de récupérer toutes les pièces et de travailler à partir de l'espace club, sans oublier de transmettre au Comité Régional tous les originaux. Ces deux méthodes représentent à ce jour plus de 65 % des licences.

Elle traite également les licences » dites papier » qui sont expédiées par courrier au Comité Régional.

Quelques clubs ont déjà au 27/01/22 dépassé le nombre total de licenciés 2021 :

- .SC.BRIANCON +2
- ROQUEFORT RIDERS CLUB +32
- MS MANDELIEU +2
- CYCLO CLUB DE VENCE +6
- AMSL VTT LEVENS +11
- VTT CLUB DE GATTIERES +5
- TEAM DES COSTES PELISSANNE +21
- CONNECTIC CYCLO CLUB +3
- MJC PLAN DE CUQUES +31
- VELO CLUB ST REMOIS +1
- CCM ETANG DE BERRE +23
- LES MOTARDS DU SPORT +2
- HC AUBAGNE +2
- ST PONS VTT GEMENOS +7
- HAUT VAR SPORT SEILLANS +2
- OC RAPHAELOIS +1
- VELO CLUB DU PAYS DE FAYES +6
- UC PLANTOURIANNE +2
- RACE SCHOOL COMPAGNIE +22
- ACTIV'BIKE +1
- BMX PUGET VILLE +11
- CO TANNERON +6
- AMSL FREJUS VTT LE CLUB +6
- VC BARJOLAIS +1
- VELO CLUB ISLOIS +9
- USC VAISON LA ROMAINE +4
- BMX ORGANISATION +1
- BMX SARRIANS +10

Au niveau des affiliations au 27/01/22, 177 clubs sont affiliés sur les 198 en clôture d'exercice 2021.

CD04 : 13 Affiliations au 27/01/22 pour 15 en clôture 2021

CD05 : 13	«	«	16	«
CD06 : 29	«	«	34	«
CD13 : 56	«	«	64	«
CD83 : 34	«	«	38	«
CD84 : 31	«	«	30	«



# Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur **FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME**

**Alpes de Haute Provence - Hautes Alpes - Alpes Maritimes - Bouches du Rhône - Var - Vaucluse**  
**SIRET** : 782 812 994 000 21

## **2. ETR Région Sud F.F.C 2022 – 2024**

Le tableau par module confirme l'équipe ETR du Comité Régional.

L'axe essentiel est rappelé, l'ETR travaille conjointement avec les différents Responsables de Commissions et de Groupe de travail.

Les Référents ETR, les Responsables de Commissions et de Groupes de travail sont forces de propositions argumentées auprès du BE et force d'exécution pour la réalisation des missions adoptées.

## **3. Rappel de l'Organigramme 2021-2022**

Cet organigramme détaille les rôles et missions de chaque membre du CA.

Il met également en avant les Responsables des différentes Commissions et Groupes de travail.

Mr LAZARINI rappelle que l'axe de développement des féminines fait partie d'une priorité sur l'exercice 2022 et souhaite plus de transversalité pour accueillir, développer, attirer les féminines dans le cyclisme, aussi bien sur la pratique de la compétition, du loisir, sur l'encadrement, sur les Espaces Administratifs et sur l'arbitrage. Il souhaite une implication profonde de tous sur l'ensemble des disciplines. Il demande aux Présidents Départementaux de participer pleinement à cet objectif.

Le stage 100 % fille mené par MA.CANU – C.TRUNTSCHKA – C.GAMBA devra permettre de lancer ce développement.

## **4. Participation des Féminines sur les épreuves Hommes et convention FFC -FFTRI**

La note diffusée en Mai 2021 qui fait état des différentes possibilités de participation des féminines en fonction de leurs catégories de licences sur les épreuves Hommes sera rediffusée.

Compte tenu que les braquets sont libres au niveau des cadets, les braquets seront donc libres pour les féminines qui participeront aux épreuves cadets hommes.

La Convention FFC – FFTRI signée en 2021 est toujours applicable pour 2022 ; Cette Convention devrait permettre d'augmenter le nombre de participantes féminines sur les épreuves FFC.

Là aussi l'implication des Comités Départementaux devrait permettre une plus grande participation des féminines sur les différentes compétitions.

## **5. UFOLEP-FFC**

Les questions relatives à la participation de nos licenciés sur les épreuves UFOLEP et vice versa sont coutumières, la note rediffusée le 24/01/22 permet une fois encore d'être très clair sur le sujet.

« Un licencié FFC qui participe avec sa licence FFC à une épreuve UFOLEP n'est pas couvert par sa licence FFC. »



# Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur **FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME**

**Alpes de Haute Provence - Hautes Alpes - Alpes Maritimes - Bouches du Rhône - Var - Vaucluse**  
**SIRET** : 782 812 994 000 21

Au bout du compte le but est d'inciter à la prise de licences FFC et d'organiser malgré toutes les contraintes administratives et techniques plus de compétitions.

## 6. Reclassement des coureurs

Ce point fait partie comme les points 4 et 5 des nombreuses questions posées par nos licenciés.

Au sein du Comité, une commission est chargée du contrôle lié à l'application de cette réglementation.

Le constat est simple, les clubs jouent parfaitement le jeu, tout se passe en harmonie, très sportivement.

Au niveau National, vous pouvez noter que pour 2022 la Commission nationale du cyclisme traditionnel a complètement modifié la codification d'attribution des points et met en place un Classement National différent de celui de Direct Vélo principalement axé sur la valorisation de la Victoire. Ce classement FFC sera mis à jour après validation journalière des épreuves et sera sur le site de la FFC.

La commission nationale demande ainsi à chaque comité régional de produire sans retard les résultats des courses afin que le classement National soit PARFAIT.

Le classement DIRECT VELO sera comme d'habitude disponible et donc consultable par tous.

## 7. Quoi faire en cas d'accident

Là encore toutes les années nombre d'appels sur ce thème.

Il est primordial d'informer notre assureur FFC dans les plus brefs délais pour que celui-ci ouvre dossiers et droits.

Le contact téléphonique 0972720138

Formulaire sur [WWW.FFC.GRASSAVOYE.COM](http://WWW.FFC.GRASSAVOYE.COM)

Ne pas OUBLIER que pour une **demande d'assistance et avant toute intervention**, il faut contacter AXA ASSISTANCE au 0170959464.

Le Comité REGION SUD pourra si vous le désirez, vous aider et appuyer votre dossier.

## 8. Assurances et Droits sur les épreuves régionales

A compter de l'exercice 2022-2023 le Comité REGION SUD prend en charge la totalité de la part assurance sur les Championnats Régionaux.

L'organisateur est exonéré du paiement au moment du dépôt du dossier d'organisation au comité régional.

## 9. Engagements et reversions sur les épreuves.

Aucun changement, les tableaux restent les mêmes depuis 2018.

Le siège fédéral nous met une très grosse pression afin que tous les engagements s'effectuent à partir de cicleweb. Nous comprenons ce formalisme qui permet au siège fédéral d'avoir au jour le jour le suivi financier sur les reversions qui leurs sont redevables, mais nous conserverons la méthodologie régionale qui utilise cicleweb et les deux plateformes qui fonctionnent parfaitement et répondent aux besoins de nos clubs régionaux.



# Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur **FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME**

**Alpes de Haute Provence - Hautes Alpes - Alpes Maritimes - Bouches du Rhône - Var - Vaucluse**  
**SIRET** : 782 812 994 000 21

Cette position nous oblige administrativement et financièrement à transférer dans un délai très court toutes les données sur cicleweb afin de formaliser la facture fédérale d'octobre. Les paiements des avances trimestrielles du comité régional vers le siège fédéral tiennent compte de des engagements effectués sur cicleweb et sur les deux plateformes.

## 10. Maillots

Rappel des différents maillots utilisés en REGION SUD.

-Les **Maillots du TOUR REGION SUD JUNIORS**, 4 maillots : Leader au général, Leader Junior 1ere année, Leader des Rush, Leader du GPM.

-**Maillot de CHAMPION REGIONAL** pour l'ensemble des disciplines déclarées aux calendriers et confirmées 2 mois avant l'épreuve à partir du détail d'organisation.

Ces maillots doivent être récupérés au Comité Régional par l'organisateur ou le Responsable de la Commission.

-**Maillots et Equipement SELECTIONS.**

Les maillots, l'équipement et leur restitution sont sous la responsabilité du Responsable du déplacement qui devra les rendre propres au Comité Régional sauf accord stipulé au moment de l'enlèvement.

Il est important de rappeler que sur les déplacements des sélections dans lesquelles les sélectionnés reçoivent le paquetage du Comité, seul cet équipement est autorisé.

## 11. Sortie de Territoire

En attendant l'uniformisation de cette réglementation pour l'ensemble des disciplines, la **DEMANDE DE SORTIE DE TERRITOIRE** est toujours **OBLIGATOIRE pour les EPREUVES ROUTE**. La demande doit être formulée bien à l'avance auprès du COMITE REGION SUD en mentionnant le lieu de l'épreuve, sa durée de validité, noms des coureurs concernés.

## 12. Tableau des DEVELOPPEMENTS

Suite aux diverses modifications veuillez prendre note et communiquer très largement le tableau des développements mis en place par la Fédération Française de Cyclisme.

Cela va entraîner :

-plus aucun contrôle sur les épreuves ouvertes aux Cadets et Cadettes

-en revanche maintien des contrôles sur les épreuves Minimales garçons et en Ecole de cyclisme.

Rappel au niveau des Juniors Hommes et Femmes le braquet est libre sur les épreuves régionales et fédérales.

## 13. Carte à la journée

Au niveau du Comité REGION SUD ouverture de l'utilisation de la Carte à la journée sur les épreuves régionales **HORS CHAMPIONNATS** correspondant à la licence Jeune, les cyclo sportives, les pass'cyclisme, les cyclo-cross, le VTT.



# Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur **FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME**

**Alpes de Haute Provence - Hautes Alpes - Alpes Maritimes - Bouches du Rhône - Var - Vaucluse**  
**SIRET** : 782 812 994 000 21

Cette Carte à la journée doit être accompagnée du certificat médical mentionnant la pratique de la compétition.

L'organisateur de l'épreuve peut refuser l'accès à son épreuve des porteurs de la Carte à la journée en l'indiquant sur le Détail d'organisation (DO).

## **14. Plaquette des RESULTATS de nos licenciés ANNEE 2021**

Cette plaquette qui regroupe les résultats Nationaux, Internationaux et Régionaux de nos licenciés sur l'ensemble des disciplines met en évidence l'excellence de nos pratiquants mais aussi la qualité des cadres au sein des CLUBS, DEPARTEMENTS et REGION SUD sans oublier les cadres de la DTN FFC.

Elle est diffusée sur le SITE du comité REGION SUD, à tous les Clubs et Départements de la REGION, aux Partenaires Institutionnels et Privés, aux membres du Conseil d'administration et de l'ETR.

Le tableau récapitulatif des Titres et Médailles met en évidence sans aucune contestation possible l'enrichissement des résultats année après année et cela malgré ces deux années de galère liée à la COVID 19.

Pour le PLAISIR et pour féliciter une nouvelle fois nos Champions revenons simplement sur les titres :

-8 MAILLOTS DE CHAMPION DU MONDE.

-6 MAILLOTS DE CHAMPION D'EUROPE.

-30 MAILLOTS DE CHAMPION DE FRANCE.

UN ENORME REGAL, UN VERITABLE EXEMPLE POUR NOS TALENTS et FUTURS TALENTS un GRAND MERCI A TOUS CES CADRES AUTOUR DE NOS CHAMPIONS.

## **15. TOUR DE TABLE**

Les membres du CA reviennent à tour de rôle sur les points qui devront être développés :

**-FEMININES** : le stage 100% fille va permettre d'avoir cette cohésion et va tout à fait compléter les actions 2021. Pour la suite de la saison 2022 la commission féminine jeune et le groupe de travail Dames vont présenter les conclusions de leurs travaux pour validation auprès de BE.

Il est décidé de rappeler à tous les clubs qui ont des licenciées, que celles-ci doivent participer aux épreuves garçons et hommes en l'absence d'épreuves féminines en perspective des futures sélections régionales.

Le manque de courses féminines Régionales est mis en évidence.

**-BMX** : Les Responsables de commission rappelle le contenu des conclusions validées par le BE de la réunion des Présidents de clubs.

Au niveau des maillots de Champions Régionaux, ils fourniront avant le 15/02/22 les tailles des maillots à commander pour la saison 2022.

La commission souligne l'existence d'un beau calendrier d'activités pour la saison 2022.

Les Responsables mettent en avant la bonne coordination avec l'ETR, soulignent la mise en place et l'utilisation systématique des barnums du Comité REGIONAL par Mr VENDITELLI.



## Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur **FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME**

**Alpes de Haute Provence - Hautes Alpes - Alpes Maritimes - Bouches du Rhône - Var - Vaucluse**  
**SIRET** : 782 812 994 000 21

La commission a mis en place un stage ARBITRES, dans lequel 10 licenciés avaient fait acte de candidatures. Ils opèrent donc actuellement comme stagiaires (confirmation sur le terrain après 3 épreuves).

Un stage 100% Filles BMX se déroulera sur Draguignan en Février.

**-CYCLO CROSS** : Mr N.DIEUDONNE va nous faire parvenir un rapport sur l'activité cyclo-cross depuis l'ouverture de la saison jusqu'au Championnat de France. Ce qui est souligné c'est que pour permettre à cette discipline « d'exister » en REGION SUD le Comité Régional a pris en charge sur toutes les manches de la Coupe de France les frais liés à la mise à disposition du camion transportant barnums et matériel (péages et carburant) et hébergement de l'encadrant responsable de la commission. Cette nouvelle initiative devait permettre de rassembler les pratiquants autour d'un même lieu, de bénéficier de conseils avisés et de créer un collectif pour une cohésion commune de tous les licenciés REGION SUD participants à ces épreuves.

La commission cyclo-cross rendra ses conclusions auprès du BE pour la prochaine saison. Au niveau du championnat de France, un nouveau schéma a été mis en place. Il y avait les sélectionnés garçons et filles en fonction des résultats acquis sur les manches de la Coupe de France et du Championnat Régional (Avec application des 30% de participation des clubs concernés) et ceux qui ne rentraient pas dans le cadre des sélectionnés mais qui désiraient participer à leurs frais à ces championnats. L'ensemble des participants était équipé avec le Paquetage du Comité Régional.

Félicitation particulière à Maeva PLAGNIOL qui décroche un très beau TOP 5 dans ce championnat de France (catégories Minimales. Cadettes) confirmant ainsi sa très belle prestation sur les manches de la Coupe de France.

Au cours du CA, le manque de participants sur certaines épreuves est mis en avant entraînant le risque de perdre des organisations sur le calendrier REGION SUD.

Très belle organisation sur le département 04 à Gréoux du championnat régional avec une très forte participation des Masters.

La participation des vététistes est soulevée, hors championnat régional. Le Président demande à la Commission Cyclo-cross d'analyser le sujet en concertation avec les responsables départementaux et de se rapprocher du BE pour valider les propositions retenues.

**-PISTE** : Cette discipline malgré les bons résultats décrochés sur les derniers championnats de France est en danger du fait du manque de participants sur les différents Omniums REGION SUD et sur le Championnat régional.

Les Présidents Départementaux présents s'engagent à tout mettre en œuvre pour inciter à la participation sur les compétitions du calendrier régional.

Au niveau de la Commission régionale un stage de détection garçons et filles sera mis en place pour ouvrir la pratique de la piste au plus grand nombre.

**-ROUTE** : Le manque de course en catégories minimales et cadets est incontestable et rend difficile les sélections des Départements sur les Coupes de France des Départements. Le même problème se présente au niveau Régional.

Le Président demande aux Présidents Départementaux de travailler avec la commission régionale pour proposer un plan de sauvegarde.



# Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur **FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME**

**Alpes de Haute Provence - Hautes Alpes - Alpes Maritimes - Bouches du Rhône - Var - Vaucluse**  
**SIRET** : 782 812 994 000 21

Il est convenu qu'il est impératif d'éviter la concurrence entre deux épreuves de proximité le même jour.

Au niveau des Juniors, les six étapes du Tour REGION SUD sont maintenant fixées avec une étape dans chaque département. Les organisateurs participent aux réunions Visio pour boucler dans les premiers jours de février la plaquette 2022. Mr C.GARAIX est le coordinateur régional de cette épreuve fédérale.

A ce jour le calendrier national n'a pas été délivré contrairement aux autres années par la commission nationale, mais la commission régionale a travaillé le sujet et va proposer au BE le calendrier des sélections juniors 2022.

**-VTT Cross** : Les Assises se sont déroulées dans un réel climat de concertation et d'échange. Les clubs présents souhaitent que les engagements continuent de passer par la plateforme mise en place par le Comité régional. Le BE a de nouveau validé cette proposition qui permet de répondre aux attentes des clubs.

Le calendrier Régional est bouclé et sera mis à jour si besoin par les Responsables de la commission

aussi bien pour le Cross que pour la DH.

Des stages garçons et filles seront programmés ; le premier durant les vacances de février au titre du TRJV pour la cohésion, la détection.

Toutes les épreuves de DH se déroulent dans le département des Alpes maritimes.

**-EC** : La saison des cyclo-cross pour les pitchouns calée sur le calendrier Régional a été de très bon niveau à plusieurs titres, qualité des parcours, nombre de participants et parfaite cohésion des Responsables de la Commission.

Un challenge Région sud a couronné la saison cyclo-cross des EC.

La FFC va officialiser certaines modifications relatives au Trophée de France qui seraient applicables dès cette saison. Situation à suivre pour remodeler les épreuves du calendrier régional afin d'y retrouver plus d'épreuves d'adresse et moins de cyclo-cross de mars à juin.

**ARBITRES** : Sur l'ensemble des disciplines un appel est lancé pour attirer les licenciés vers ce rôle indispensable au sein de la FFC.

Les Présidents Départementaux doivent relayer cette volonté et participer à la recherche de nouveaux candidats.

Des formations sont mises en place sur les trois disciplines.

**PRESIDENTS DEPARTEMENTAUX** : Afin d'activer les échanges, le Président C.LAZARINI accepte de réactiver la Commission de Consultation des Présidents Départementaux. Ces réunions pourront se dérouler en Visio compte tenu qu'aucun vote ne fera partie des débats.

Le Tour de table se termine sur la faisabilité des réunions CA en Visio et sur la possibilité de faire une réunion présentielle dans le 83. Le BE va se rapprocher du siège fédéral pour la conformité au titre de la Visio. Au niveau de l'alternance présentielle 13 et 83 une recherche du lieu sera lancée.

## 16. OBJECTIFS 2022 :





# Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur **FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME**

**Alpes de Haute Provence - Hautes Alpes - Alpes Maritimes - Bouches du Rhône - Var - Vaucluse**  
**SIRET** : 782 812 994 000 21

Conformément aux annonces effectuées en AG, chaque Commission confirmera avant le 15 février ses propositions argumentées de développement afin que le BE trace les priorités REGION SUD.

Il est évident que les amendements argumentés seront étudiés tout au long de la saison. Le premier objectif sera dans un contexte sanitaire apaisé de ne plus rien perdre au titre des fonds propres, produits sur la part régionale des licences, et des recettes sur les organisations. Ces produits permettent d'honorer les salaires et les charges sociales des salariés du Comité Régional.

Il est aussi indispensable que les recettes liées aux différentes subventions, allocations et concours privés soient au moins identiques à ceux enregistrés en 2021.

Tout cela permettra la mise en place du plan de développement qui ne sera plus grevé par le dossier sulfureux des photocopieurs.

1-Prise en charge de l'assurance sur tous les Championnats régionaux.

2-Stages 100% filles

3-Stages de détection sur l'ensemble des disciplines

4-Stages de détection en fonction des besoins formulés par les différentes commissions

5-Tour REGION SUD Juniors : continuer l'amélioration de l'Image en se dotant du concours d'un CAR PODIUM Privé pour ne plus être dépendant des aléas mécaniques du car podium du Conseil régional

6-Tour REGION SUD, inciter les équipes étrangères et frontalières à venir sur les épreuves.

7-Prise en charge des frais de formation liés « au remise à niveau » des cadres fédéraux travaillant aux seins des clubs, comités départementaux, comité REGION SUD et ETR.

8-Mise en place avec prix spécifiques des formations PSC1 pour les cadres techniques.

9-Continuer la mise en place du paquetage des coureurs et de l'encadrement sur les sélections REGION SUD FFC.

9-Participer aux différentes Coupes de France en fonction de la nouvelle réglementation fédérale

10-Améliorer l'équité souhaitée et argumentée par les disciplines VTT et BMX en conservant ce seuil maximum de 30% des clubs TRAD sur les différentes sélections.

11-Remise en conformité mécanique des VL du Comité et des galeries.

12-Maintien du potentiel de trois salariés au niveau du comité afin de répondre aux attentes et besoins de l'ensemble des clubs. Affectation de Mme ALFOSEA J sur le développement pour aider les clubs et les départements qui en éprouvent le besoin argumenté auprès du BE du comité.



# Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur **FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME**

**Alpes de Haute Provence - Hautes Alpes - Alpes Maritimes - Bouches du Rhône - Var - Vaucluse**  
**SIRET** : 782 812 994 000 21

La numérisation qui se met en place doit permettre de trouver d'autres « pistes » d'activités pour nos salariés administratifs afin d'en conserver l'entité actuelle.

Pour information Mme JUILLET B est responsable du pôle administratif composé de Me ALFOSEA J et Mr BERGEAT .R.

**13-Recherche d'un cadre CTM**, Cadre technique multidisciplinaires. Cette recherche s'effectue avec le concours de la DTN FFC.

## **14-Convention avec les Comités Départementaux.**

L'objectif est axé sur la prise de licences.

Le but est de fédérer la pyramide FFC et développer l'Accueil par la reconnaissance de l'investissement des Comités Départementaux.

**Objectif : retrouver le NIVEAU des licences de l'année 2018 au minimum ou un objectif moyen tenant compte de la meilleure réalisation en nombre de licences sur les années 2018-2019-2020-2021**

**CD04 : 501 licences** si cet objectif est atteint au 30/09/22, versement de 1,5 € sur le total des licences

**CD05 : 350 licences** «

**CD06 : 1404 licences** «

**CD13 : 3574 licences** «

**CD83 : 1800 licences** «

**CD84 : 1596 licences** «

**Monaco : 70 licences** «

Si l'objectif par CD est atteint versement de 1,5 € x le nombre de licences pour le ou les départements lauréats.

Si cet objectif régional de 9295 licences est atteint, chaque CD qui aura atteint son propre objectif recevra 2 € par licence en lieu et place des 1,5 €.

Si l'objectif global régional de 9667 licences est atteint (nombre de licences en 2018), chaque département qui aura atteint son propre objectif recevra 2.5€ en lieu et place des 2 €.

A l'issue de ce CA et dès que le présent PV sera adopté par le CA, chaque comité départemental recevra une convention qu'il devra retourner signée au Comité Régional.

**Les différents chèques seront remis en mains propres au représentant mandaté par le département le jour de l'AG du Comité Régional. Aucune expédition par courrier.**

## **15-Convention avec les clubs dans le cadre de l'accueil et du développement.**

Cette convention est complètement indépendante de la convention mise en place avec les comités départementaux. L'année de Référence pour les clubs sera l'année 2021

**Si progression de 10 licences pour le club X au 30/09/22 allocation de 50€**



# Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur **FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME**

**Alpes de Haute Provence - Hautes Alpes - Alpes Maritimes - Bouches du Rhône - Var - Vaucluse**

**SIRET** : 782 812 994 000 21

Si progression de 21 licences pour le club X	«	«	de 115 €
Si progression de 31 licences pour le club X	«	«	de 170 €
Si progression de plus de 41 licences	«	«	de 230 €

## 16-Incitation pour tous les clubs et Comité Départementaux à faire un dossier de subvention ANS

Dans le cadre de l'axe développement Mme ALFOSEA J apportera son concours sur la réalisation des dossiers.

Les différents chèques seront remis en mains propres au représentant mandaté du club le jour de l'AG du Comité Régional. Aucune expédition par courrier.

## 17-Formation des Cadres

L'INF FFC a enfin donné à Mr S.TOUCAS les codes d'accès pour enclencher le plan de formation des cadres techniques. Mme JUILLET B va lancer les inscriptions au niveau du module ACCEUIL et du module animateur.

Les prix des différentes formations restent inchangés depuis 2018.

## -18-Formalités pour les stages.

Rappel des formalités à remplir auprès de la DD de la Cohésion sociale du département dans lequel doit se dérouler un stage avec hébergement.

En pièce jointe un dossier type.

L'ensemble des objectifs sont approuvés à l'unanimité, sauf le point 14 qui est adopté à la majorité

(1 abstention)

-19- **Pour information à tous les clubs et Comités Départementaux**, Mme ALFOSEA J travaillera du lundi au jeudi compris sur le siège du Comité Régional et le vendredi sur l'Antenne de TPM.

Le vendredi est particulièrement réservé à SON ROLE sur le développement.

Le Comité du VAR déménage conformément à la décision prise en AG. Il va s'installer sur l'Antenne du comité régional au niveau du premier bureau. Il participera comme il se doit au loyer et à la prime d'assurance.

-20- M. LAZARINI indique à l'ensemble du CA que suite à la lettre de M PETIT adressé à M. CALLOT dans laquelle il demandait « l'autonomie » du Comité des Alpes Maritimes vis-à-vis du Comité Régional en mettant en avant le désintéret du Comité Régional, vis-à-vis du Comité Départemental, une réunion s'est déroulée au Vélodrome St Quentin en Yvelines avant l'ouverture du Conseil Fédéral FFC.

M. LAZARINI a répondu point par point aux différentes questions, confirmé que rien n'était fait contre le CD06, et a demandé à M. PETIT d'être plus coopératif vis-à-vis de l'ensemble des Commissions Régionales en particulier les Commissions VTT et ROUTE. Il a demandé à M. PETIT de mener des actions urgentes vers le cyclisme traditionnel dans le Département.



## Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur **FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME**

**Alpes de Haute Provence - Hautes Alpes - Alpes Maritimes - Bouches du Rhône - Var - Vaucluse**

**SIRET** : 782 812 994 000 21

M. POUHEY Secrétaire Général de la FFC demande à M. PETIT et M. LAZARINI de travailler ensemble dans l'intérêt des licenciés FFC.

-21- L'ordre du jour étant épuisé, M. LAZARINI clôture la réunion du CA.

Le Secrétaire Général

Le Président